

21-4 millions; la récolte devant probablement donner moins de 1000 lbs, par acre, alors qu'une récolte moyenne est de 1300 à 1400 lbs de l'acre. Cette année la superficie préparée a été plus grande que l'année dernière; mais, par suite d'une température froide, les jeunes plants ont mal tourné dans les couches chaudes et quand l'époque du repiquage est arrivée, il y a en un fort manque de plants. La température pendant la saison de repiquage a cependant été particulièrement favorable et actuellement les plants ont bonne apparence mais sont un peu en retard. Tout dépendra de la température des six prochaines semaines (4 maintenant) si elle est chaude, la qualité sera bonne et la récolte peut-être égale à celle de l'an dernier, mais on ne peut rien dire avec certitude jusqu'à ce que la récolte soit réellement dans les granges. Une température humide et fraîche en août ou des gelées hâtives plus tard pourraient détruire effectivement la récolte."

De toute cette citation, le "Moniteur du Commerce" n'a retenu que ce que nous avons souligné. C'est absolument insuffisant, on en conviendra pour des commerçants à qui on avait annoncé une récolte de 1200 lbs à l'acre avec une production totale de 5 à 6 millions de lbs dans Ontario.

Notre confrère termine en disant: "Nous nous en tenons à ce qui précède, pour le moment."

Nous le regrettons pour notre part, car nous avons posé deux petites questions au "Moniteur du Commerce" et nous voyons bien qu'il nous faudra attendre aux Calendes grecques pour obtenir une réponse.

#### LA RECOLTE DES FEVES

MM. J. B. Stringer & Co., de Chatham, Ontario, font le rapport suivant au sujet de la récolte des fèves:

"Nous avons beaucoup de regret à rapporter que les perspectives pour la prochaine récolte des fèves sont beaucoup moins bonnes depuis une semaine, par suite des pluies abondantes qui sont survenues presque continuellement pendant cette période. Une partie considérable de la superficieensemencée a été arrachée au moment même où la température défavorable est survenue, et aujourd'hui [samedi] nous apprenons que les fermiers disent que les fèves ainsi exposées pendant une semaine à la pluie, subiront de grands dommages. Ils disent que les tiges deviennent noires et que les fèves commencent à s'égrener des cosses. Les rapports d'aujourd'hui de la campagne indiquent un changement de sentiment complet. Les producteurs et les commerçants comprennent maintenant que les fèves subiront une forte avance.

"Nous avons aujourd'hui de mauvais rapports des différents points du Michigan, leur récolte étant apparemment en aussi grand danger que la nôtre."

#### LA RECOLTE AU MANITOBA

Un télégramme expédié ce matin jeudi à la première heure, de Winnipeg, annonce des dommages à la récolte dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Il a gelé la nuit dernière. On ne peut encore connaître l'étendue des dégâts.

#### FAITS REGRETTABLES

Il y a évidemment quelque chose qui cloche encore dans le service de la police.

On ne parle que de démissions de constables; plusieurs ont eu lieu, d'autres sont annoncées ou attendues.

Il appert d'autre part, que les compagnies de navigation se sont vues obligées de verser entre les mains des constables qui font le service du port une somme de \$5 pour l'arrestation de chaque matelot désertant son poste. Il paraît que c'est une coutume depuis longtemps établie; cette coutume, si coutume il y a, est en contravention des règlements. C'est une imposition que rien ne justifie et que tout condamne. La police est payée par la municipalité et si les compagnies, en certains cas, se plaisent à reconnaître les services particuliers qu'un constable peut leur rendre, rien ne les oblige à acquitter le reçu de \$5 qui leur est régulièrement présenté pour l'arrestation d'un déserteur.

Invoker la coutume n'est pas une excuse, quand la coutume est mauvaise ou quand elle est contraire aux règlements.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur les divers reproches adressés au département de la police.

Il peut y avoir certains abus, certains tiraillements, mais il n'est pas bon de trop s'appesantir sur des choses qui peuvent être facilement redressées. Avec un peu de bonne volonté on y arrive et nous croyons que la commission et les chefs de tout ordre dans le service de la police ont déjà fait preuve de beaucoup de bonne volonté.

Ce n'est pas en exagérant les faits et en tonnant continuellement contre la police que ses chefs obtiendront le respect et la confiance de leurs hommes, deux choses qui leur sont absolument nécessaires pour obtenir d'eux l'obéissance aux ordres et aux règlements.

Si une enquête est nécessaire sur certains faits, que cette enquête ait lieu. Mais qu'elle soit conduite de manière à ne pas laisser le public sous une aussi

triste impression que lors de la dernière enquête, où il y avait beaucoup plus de fumée que de feu et où il s'est fait plus de bruit que de besogne.

#### LA QUESTION DE L'ECLAIRAGE ET LE PUBLIC

Nous traduisons ce qui suit du "Montreal Herald" du 2 septembre 1903.

"Si vous étiez présent dans mon bureau pendant 12 heures par jour et si vous pouviez entendre les malédictions et les imprécations proférées contre la Montreal Light Heat & Power Company vous pourriez vous rendre compte de l'impression publique causée par la réduction des escomptes sur les prix de l'éclairage électrique."

Telle est la déclaration que fit M. Geo. H. Maurer de la Siche Gas Co., à un reporter du Herald.

M. Maurer ajoute que les protestations n'émanent pas seulement des personnes peu à l'aise, mais encore des personnes riches qui déclarent que l'augmentation des prix de l'éclairage est injustifiable et qu'ils ne la supporteront point.

Les industriels intéressés dans tous les systèmes d'éclairage, ajoute le Herald, font de grosses affaires depuis que la Montreal Light, Heat & Power Company a augmenté ses prix. Un des intéressés dit qu'au moins 20 p. c. des personnes se servant de la lumière électrique demandent des détails au sujet des nouveaux systèmes d'éclairage.

Cela ne veut pas dire que toutes ces personnes changeront leur système d'éclairage mais il constate qu'il a fort à faire à installer toutes les machines à gaz qui lui sont commandées et il s'attend à une augmentation considérable d'affaires dès que le public se sera rendu compte d'une façon évidente de la signification des taux d'escompte.

Un fabricant d'appareils prétend que son gaz est de deux-tiers meilleur marché que la lumière électrique en tenant compte des escomptes actuels.

Il n'y a pas les consommateurs de lumière électrique qui ont recours aux autres systèmes. Un marchand de machines et d'engins qui, pour des raisons personnelles, ne veut pas livrer son nom à la publicité, dit qu'il y a une augmentation notable dans la vente des machines à la gazoline depuis que les nouveaux prix pour le pouvoir électrique ont été mis en force.

**Nous demandons à acheter les numéros du 27 fév., 3 avril et 9 juin du "Moniteur du Commerce".**

**LE PRIX COURANT.**